

Programme de formation

Mettre en place une comptabilité pour mon association

But de la formation

Permettre aux salariés ou bénévoles d'association de comprendre les mécanismes comptables et de mettre en place une comptabilité au sein de leur association qui soit la plus adaptée à leur fonctionnement

Compétences visées

1. Comprendre la mécanique comptable
2. Savoir faire la saisie comptable courante
3. Savoir utiliser un logiciel de comptabilité / un tableur
4. Être en capacité de mettre en place une comptabilité adaptée à sa structure

Pré-requis

Aucun

Liste des référents

Référent administratif : Madame Agnès EBENE

Référent pédagogique : Madame Agnès EBENE

Référent handicap : Madame Agnès EBENE

Type de public

Bénévoles, dirigeants et salariés d'associations

Équipements nécessaires

Ordinateur portable (si le stagiaire n'en possède pas un, nous prévenir) comportant un outil de tableur et connexion internet

Clé USB si possible

Moyens pédagogiques

Salle de formation : tableau blanc, paperboard

Supports papier et numériques

Ordinateur portable et vidéo projecteur

Sanction de la formation

Attestation de présence

Méthodes pédagogiques

Apports théoriques

Partage d'expérience entre participants

Cas pratiques et appui sur les expériences des participants

Exercices d'application

Durée

14 heures (2 jours).

Programme

Journée 1 – matin

- Accueil et tour de table : présentation des personnes, de l'association, de la comptabilité au sein de l'association et des attentes quant à la formation
- Rappels théoriques : la comptabilité dans une association : la loi, la responsabilité des dirigeants, les seuils
- L'intérêt de tenir une comptabilité
- Les points délicats : la caisse / la banque
- Les solutions pour traiter la comptabilité
- Comment mettre en place la comptabilité ? Les questions à se poser : QUI QUOI COMMENT QUAND

Journée 1 – après midi

- Les principes comptables
- Exercices pratiques
- Les outils de la chaîne comptable : journal – grand livre - balance
- Exemple de cas : partages d'expériences

Journée 2 – matin

- Tour de table questions et reprise des acquis de la veille
- Exercices pratiques ciblés et cas pratiques plus longs
- Mise en pratique sur Paheko

Journée 2 – après-midi

- Le suivi des comptes de tiers
- Poursuite du cas pratique : aller vers l'ébauche d'un compte de résultat pour voir la finalité de la saisie comptable.

Temps d'évaluation individuelle

Modalités d'évaluation

L'atteinte des objectifs pédagogiques de la formation sera évaluée par le formateur.

tarif par jour par personne

350€/jour

Modalités d'accès

Nos formations sont accessibles : Par l'employeur - A la demande du salarié avec l'approbation de son employeur - Directement par le salarié ou le demandeur d'emploi

délai d'accès

De 1 à 6 mois

Date de mise à jour

13/01/2025

Accessibilité

Afin de garantir l'accès à toutes et à tous, ViASSO Occitanie Formation s'engage à veiller à ce que, si besoin, le lieu devant accueillir une formation soit « accessible ». Afin de répondre aux demandes éventuelles, n'hésitez pas à contacter Agnès, notre « référente handicap » au 07 57 18 98 85 ou par mail : contact@viasso-occitanie-formation.org